



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 22/09/2022

Reçu en préfecture le 22/09/2022

Affiché le 22/09/2022

SLOX

ID : 081-218102572-20220919-2022DEL37-AR

Date de la convocation
13 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le dix-neuf septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 22/37

Présents : M. DONNEZ, Mme LASSERRE, M. CAYRE, Mme PAWLACZYK, M. CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, M. SOULAGES, Mme GHODBANE, M. BENEZECH, Mrs JALBY, DEMAZURE, Mmes TEULIER, DELPOUX, COUVREUR, RAINESON, GAVALDA, FARIZON, VABRE, Mrs SALOMON, MARIE, MASSON, SIRVEN, MARTY.

Absents :- M. BUONGIORNO procuration M. DONNEZ
- M.GALINIÉ procuration à M. CENTELLES

Excusés : Mrs TAUZIN, SARDAINE, Mmes MILIN, BETTINI.

Secrétaire : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

Il est exposé au conseil municipal qu'il est nécessaire de compléter certains crédits figurant au budget.

**BUDGET GENERAL
DECISION MODIFICATIVE
N°2**

Il convient notamment :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 138 000,00 €

- ajustement des crédits prévus pour les charges de personnel afin de prendre en compte l'augmentation du point d'indice et du SMIC (75 000 €) ;
- ajustement, suite à la hausse des coûts de l'énergie, des dépenses d'électricité (40 000 €) et de gaz (40 000 €) ;
- inscription des crédits nécessaires au paiement des honoraires d'avocats (1 000 €). Cette dépense est remboursée par l'assurance ;
- ajustement des crédits pour les dégrèvements accordés en matière de taxe d'habitation sur les logements vacants (1 000 €) ;
- basculement des dépenses pour l'annulation des titres impayés (- 200 €) vers les subventions exceptionnelles (200 €) ;
- diminution des dépenses imprévues (- 19 000 €).

Adopté à l'unanimité

Recettes : 138 000,00 €

- ajustement des remboursements d'assurance pour la prise en charge des congés longue maladie ou maladie professionnelle (37 000 €) ;
- ajustement des encaissements de taxe additionnelle au droit de mutations (50 000 €)
- ajustement du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales selon la notification reçue (50 000 €) ;
- inscription du remboursement de l'assurance des honoraires d'avocats (1 000 €) ;

INVESTISSEMENT

Dépenses : 400 €

- Basculement des crédits de l'opération 201916 « achat de matériel, mobilier » (- 4 500 €) vers l'opération 201904 « équipement des services techniques » (+ 4 500 €) ;

- Inscription des crédits pour l'acquisition d'un cinémomètre pour équiper la police municipale (6 000 €) et ajustement des crédits pour l'opération 201921 « vidéoprotection » (+4 600€). Ces nouvelles dépenses sont compensées grâce aux économies réalisées sur l'opération 202001 « sports » (- 10 600 €) ;
- Ajustement des crédits pour l'opération 201915 « acquisition, grosses opération bâtiments communaux » (400 €) ;

Recettes : 400 €

- Inscription de la reprise d'un véhicule (400 €).

A cet effet, il est proposé d'adopter la décision modificative présentée.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°22/13 du conseil municipal du 04 avril 2022 adoptant le budget primitif de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

ADOpte la décision modificative n°2 du budget primitif du budget principal tel que présentée ci-dessous :

Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Dépenses	Recettes
DST	020	606121		011	BATA	MAIRIE	ELECTRICITE	40 000,00	
DST	020	606122		011	BATA	MAIRIE	GAZ	40 000,00	
ADMIN	021	6226		011	AFFG	ADM	HONORAIRES	1 000,00	
RH	020	64111		012	AFFG		REMUNERATION PRINCIPALE	75 000,00	
FINA	01	7391172		014	FINA	MOYENS	DEGREV TAX.HABITAT. LOG VACANT	1 000,00	
FINA	020	673		67	AFFG	ADM	TIT. ANNULES (SUR EX. ANT.)	-200,00	
PROXIMITE	33	6745		67	ASSO	CULTURE	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRI	200,00	
FINA	01	022		022	FINA	NONVENT	DEPENSES IMPREVUES	-19 000,00	
RH	251	6419		013	CANT	CANTINES	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL		22 000,00
RH	64	6419		013	AFFG	ADM	REMB. SUR REM. DU PERS.		15 000,00
FINA	01	73223		73	FINA	NONVENT	FONDS DE PEREQUATION DES RESS.COMMUNALES ET INTERC		50 000,00
FINA	01	7381		73	FINA	NONVENT	TX.ADD.DR.MUT.TX.DE PUB. FONC.		50 000,00
FINA	020	7788		77	FINA	MOYENS	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		1 000,00
TOTAL SECTION FONTIONNEMENT								138 000,00	138 000,00
PROXIMITE	112	2188	201902	21	PM	MOYENS	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 000,00	
SPORTS	414	2188	202001	21	SPOR	EQUIPSPOR	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-10 600,00	
DST	020	2158	201904	21	TECH	ATEL	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTIL	4 500,00	
DST	33	2188	201916	21	BAAC	GARE	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-4 500,00	
DST	33	2188	201915	21	BAAC	ESPVH	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	400,00	
DST	020	2188	201921	21	BADI	VIDEOP	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 600,00	
FINA	01	024		024	FINA	NONVENT	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		400,00
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT								400,00	400,00

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 septembre 2022
David DONNEZ,
Maire,